

## COMPTE 2015

# PROGRAMMES DE FORMATION SYNDICALE/SANTÉ ET SÉCURITÉ

80 000 \$

Ce compte (créé à la RAAP 2006) fournit du financement pour aider les membres individuels à participer à des programmes de formation syndicale organisés par des organismes comme le Congrès du travail du Canada ou la Fédération du travail de l'Ontario. La formation organisée par les groupes suivants est également admissible au financement : Centre de santé et sécurité des travailleurs et travailleuses, la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, l'équipe d'intervention d'incapacité professionnelle, la formation des conseils locaux du travail et la formation connexe pertinente offerte par les organismes du secteur universitaires (comme la *Coalition of Post-Secondary Workers of Ontario*).

### LIGNES DIRECTRICES

Réclamations du membre individuel approuvées par l'exécutif de l'unité de négociation ou du district.

Les réclamations des membres individuels qui participent à des programmes de formation comme le programme de formation du CTC d'une semaine seront examinées jusqu'à un montant maximum de 2 500 \$, comme décrit ci-après :

Les membres individuels qui ne sont pas en libération normale pour du travail d'OSSTF/FEESO seront admissibles à un montant pouvant aller jusqu'à 2 500 \$, si une libération est requise pour participer à la formation. Lorsqu'une libération n'est pas requise, de tels membres sont admissibles à un maximum de 1 750 \$. Les agents d'une unité de négociation ou d'un district libérés à temps plein peuvent demander et réclamer un maximum de 1 750 \$.

L'aide financière sera limitée aux frais d'inscription, à la libération syndicale, au déplacement, aux repas, à l'hébergement et (ou) à la documentation. Le reçu d'inscription officiel doit accompagner la réclamation.

Si possible, les réclamations et les factures de formation pour l'année budgétaire en cours doivent être soumises au Bureau provincial aux fins de remboursement avant le 30 juin.

Chaque année avant le 15 janvier, le montant total offert à une unité de négociation ne dépassera pas 10 000 \$. À chaque Conseil provincial de janvier, le trésorier rappellera à toutes les présidences d'unité de négociation les fonds disponibles dans le compte 2015. Après le 1<sup>er</sup> avril, les unités de négociation qui n'ont pas atteint le seuil de 10 000 \$ au 15 janvier peuvent demander des fonds additionnels. Le solde des fonds sera distribué sur la base du premier arrivé, premier servi et ne dépassera pas 15 000 \$ pour l'année pour une unité de négociation.

### DEMANDE

1. Les demandes doivent être soumises avant le 15 juin 2022.
2. Ajouter
  - Un exemplaire du programme/des grandes lignes des activités et
  - un exemplaire de la page du procès-verbal de l'exécutif de l'unité de négociation ou du district
  - autorisant la participation de(s) membre(s) à la formation syndicale pour laquelle une réclamation est produite et
  - une liste complète des reçus/factures pertinents.
3. Faire parvenir la demande et la liste des dépenses afférentes à Norm Westbury, adjoint exécutif.
4. Conserver un exemplaire de la demande soumise et l'original des factures/reçus pour vos dossiers et aux fins de vérification du district.

### PAIEMENT

1. Expédier un exemplaire de la lettre d'approbation ainsi que les copies des pièces justificatives et des reçus détaillés pour appuyer votre réclamation à Jeff Denys, trésorier.
2. Le paiement, jusqu'à concurrence du montant approuvé, sera déposé au compte bancaire du district.

# FORMULAIRE DE DEMANDE – COMPTE 2015

## PROGRAMMES DE FORMATION SYNDICALE/ SANTÉ ET SÉCURITÉ

District		Unité de négociation	
Nom de la personne-ressource ou requérant			
Lieu de travail		Téléphone (trav.)	
Adresse du lieu de travail			
Titre du programme			
Date du programme	Montant demandé	Nbre de participants d'OSSTF/FEESO	

Joindre tous les documents requis énumérés dans les lignes directrices de la demande

DÉPENSES		SOURCES DE REVENUS	
Frais d'inscription	\$	Conseil scolaire/Employeur	\$
Déplacement	\$	École/université	\$
Hébergement	\$	District/Unité de négociation	\$
Repas	\$	Autre	\$
Autres	\$		\$
Total des dépenses	\$	Total des revenus	\$

Signatures et date
Présidence de l'unité de négociation
Trésorière ou trésorier du district (le cas échéant)
Date

Acheminer le formulaire de demande – Compte 2015 DÛMENT REMPLI à  
Norm Westbury, adjoint exécutif, négociations/gestion des conventions collectives par courriel  
à [norm.westbury@osstf.ca](mailto:norm.westbury@osstf.ca)